

PREAVIS NO 108 DU 27 MAI 2010

Demande d'acceptation d'un contrat entre la commune de Premier et l'association du parc naturel régional Jura vaudois

Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Dans le but d'adhérer au parc naturel régional vaudois, la commune de Premier doit signer un contrat parc avec l'association « Parc naturel régional Jura vaudois ». Ce contrat vise à la création d'un parc d'importance nationale.

CONCLUSION

- Ce préavis, porté à l'ordre du jour de la présente séance du Conseil général, a été soumis à la commission de gestion.
- Les cotisations ont été prévues au budget 2010 et le seront les années suivantes.

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité de Premier vous prie, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, de bien vouloir donner l'autorisation de signer tous les actes et conventions en rapport avec cette affaire.

La Municipalité